



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Revenu agricole

Question écrite n° 11274

### Texte de la question

M Jean-Louis Goasduff attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur les disparités de revenus agricoles enregistrées par l'office statistique de la CEE. Il lui demande comment expliquer les écarts qui vont de + 16,8 p 100 en République fédérale d'Allemagne à - 10,4 p 100 au Royaume-Uni en passant par - 2,2 p 100 en France. Ces disparités sont-elles compatibles sans correction avec l'application du marché unique en agriculture des 1993 ?

### Texte de la réponse

Reponse. - Selon les évaluations d'Eurostat, le revenu agricole a progressé de 2,1 p 100 en 1988 dans la Communauté, Portugal exclu. Cette progression traduit avant tout l'accroissement des récoltes de céréales et de fruits et légumes dans la Communauté. Comme à l'accoutumée, les évolutions ont été très disparates entre les divers États membres. Ainsi, le revenu agricole a baissé légèrement en France, ainsi qu'en Italie ou au Danemark, en raison, avant tout, de la dégradation des rapports de prix entre l'agriculture et ses fournisseurs en France et au Danemark et au recul de la récolte viticole en Italie. Sa baisse atteint 10,4 p 100 au Royaume-Uni ; elle accentue le recul de l'année précédente et traduit une plus forte détérioration du rapport de prix dans ce pays que dans les autres États membres. À l'opposé, le revenu agricole progresse fortement en Allemagne fédérale (+ 16,3 p 100), ce qui compense la baisse intervenue en 1987, grâce au redressement de la production végétale et à la modération de l'évolution du prix des consommations intermédiaires. En dépit de fortes fluctuations annuelles du revenu agricole dans certains pays, la tendance est à l'amélioration des niveaux moyens du revenu agricole aux Pays-Bas, en Belgique ou au Danemark, à un lent rattrapage de ceux-ci, par rapport à la moyenne communautaire, en Irlande, en Grèce ou en Espagne, et à une légère dégradation de la position du Royaume-Uni ou de l'Italie. La France, comme l'Allemagne fédérale, se situe dans une position intermédiaire, la tendance étant à la stabilité de leur revenu agricole moyen, celui-ci restant toutefois plus élevé que la moyenne communautaire dans notre pays. Les atouts dont bénéficie la France, par rapport à ses partenaires européens, devraient lui permettre de conserver cet avantage dans les années qui viennent, l'action entreprise par le Gouvernement sur les charges des exploitations témoignant de la volonté de renforcer la compétitivité de l'agriculture française et donc de consolider son revenu.

### Données clés

**Auteur :** [M. Goasduff Jean-Louis](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11274

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** agriculture et forêt

**Ministère attributaire :** agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 3 avril 1989, page 1504